

Saint-Germain en Laye : chapelle menacée

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culte divin](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 6 mars 2013



Dans sa dernière lettre, [Paix Liturgique](#) nous informe que la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, est menacée par le diocèse, alors qu'elle est le cadre d'une des plus anciennes et des plus sérieuses demandes d'application du Motu Proprio *Summorum Pontificum* dans le diocèse de Versailles, insatisfaite jusqu'ici.

"En septembre 2012, nous avons été alertés de ce que l'actuel maire de la ville, anticipant la restructuration de l'hôpital et donc l'abandon de la chapelle dudit hôpital, avait proposé au curé de la paroisse, le Père **Jean-Marc Bot**, et à l'évêque de Versailles, Mgr **Éric Aumonier**, de confier la chapelle au diocèse pour un euro symbolique, à charge pour celui-ci de l'entretenir. Se retranchant derrière le manque de moyens financiers pour son entretien, les ecclésiastiques ont refusé cette offre sans même se concerter avec les fidèles qui auraient pu, par exemple, pourvoir à cet entretien en montant une association ad hoc.

Dans le journal de Saint-Germain-en-Laye du 21 septembre 2013, l'opposition municipale a d'ailleurs posé publiquement la question du devenir de la chapelle. Interrogé par un paroissien sur une possible démolition de la chapelle, le Père Bot a répondu qu'il n'avait pas " la religion des bâtiments "...

N'est-il pas cependant évident que la nouvelle évangélisation, prônée depuis le Bienheureux **Jean-Paul II**, passe avant tout par le maintien du culte et la multiplication des messes, principales occasions de rencontrer Dieu dans

notre société sécularisée, et que cette offre liturgique doit être présente au cœur des villes ? Nous suivrons donc avec attention le sort réservé à la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain dans les semaines et les mois qui viennent."

Le 12 octobre 2008, aux demandeurs de la forme extraordinaire qui venaient lui mendier une messe, le Père Bot a déclaré : « *Aucun des six lieux envisagés à Saint-Germain n'est disponible.* »

Voilà donc un diocèse prêt à abandonner un bâtiment culturel plutôt que de le voir repris par un institut Ecclesia Dei ou une association de fidèles liées à la liturgie traditionnelle.